



Vétroz, le 25 mars 2013

## Conseil Général

Postulat, par Xavier GAILLARD et co-signataires

Date de dépôt : 25 mars 2013 *X Gaillard*

### Sécurité routière et circulation piétonne

Route du Levant

(tronçon Rond-point FUST – Garage du Levant)

Avenue de Derborence

(tronçon Garage du Levant – Rond-point Place des bus du CO Derborence)

#### 1. TEXTE.

Conformément à l'article 31 du *Règlement du Conseil Général* du 30 mars 2009, par voie de postulat, les soussignés, demandent au Conseil communal :

a) d'étudier et de mettre en place les mesures idoines, aptes à assurer un trafic routier et une circulation piétonne répondant à toutes les normes de sécurité sur les routes communales suivantes :

- **Route du Levant (tronçon Rond-point FUST - Garage du Levant).**
- **Avenue de Derborence (tronçon Garage du Levant – Rond-point Place des bus du CO Derborence).**

b) d'entreprendre auprès de la Commune de Conthey toutes les démarches nécessaires à la requête mentionnée sous lettre a, compte tenu du fait que les tronçons indiqués font - sur certains segments - office de frontière entre les deux communes.

#### 2. DEVELOPPEMENT.

Monsieur le Président du Conseil général,

Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau,

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Chères et Chers Collègues,

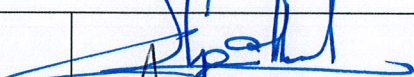
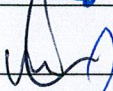
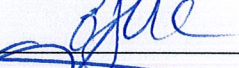
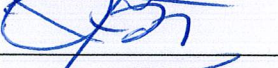

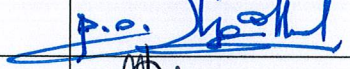
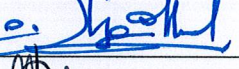
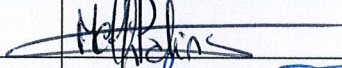
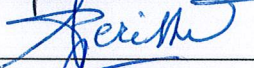
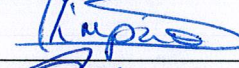

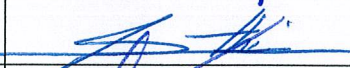
La croissance démographique dans les quartiers *est* de notre commune et dans les quartiers *ouest* de Plan-Conthey (Bassin/Erbignon), le développement de la zone commerciale contheysanne proche et des possibilités offertes pour les repas de midi dans cette zone, la tendance à la mobilité douce et au déplacement à pied conduisent de plus en plus de jeunes élèves du Cycle d'orientation Derborence à emprunter comme piétons les tronçons susmentionnés,



et ce tant pour se rendre à l'école et pour rentrer chez eux, que pour accéder à la zone commerciale durant la pause de midi.

Force est de constater que la sécurité de ces jeunes piétons (mais ils ne sont pas les seuls à fréquenter cette route...) et des usagers motorisés de ces axes n'est à ce jour plus vraiment assurée. La prochaine mise en fonction de la nouvelle transversale (Route des Rottes) ne fera qu'amplifier les dangers déjà bien réels qu'engendre une présence croissante de piétons et de véhicules sur ces axes routiers, des axes très fréquentés par les automobilistes tant vétrozains que contheysans cherchant à rejoindre l'autoroute.

Il me paraît essentiel d'offrir à tous les usagers de ces tronçons (piétons et automobilistes) les conditions à même d'assurer leur sécurité et la non mise en danger des autres utilisateurs. Plusieurs parents vétrozains s'inquiètent à juste titre de la situation actuelle.

Le dépositaire du postulat :	Xavier GAILLARD	
Les cosignataires :	Nello DE LUCA	
	Béatrice DUC	
	Jean-François FAVRE	
	Sandy HUG	
	Grégoire JIRILLO	 p.o.  G. Pailanxé
	Palina MELFI	
	Arthur PERISSUTTI	
	Sandra PIMPAO-DI STASI	
	Romaine REY	
	Cédric RICHARD	
	Patrick SAUTHIER	
	Matthieu VERGERE	